

Vous envisagez des travaux d'amélioration de votre logement.



Vivre dans un habitat confortable et peu consommateur en énergie, c'est notre souhait à tous. Cet objectif s'inscrit dans une politique réaffirmée lors du Grenelle de l'environnement.

Vous êtes propriétaire de votre logement...

Vous vous interrogez sur votre isolation, votre système de chauffage, votre dispositif de ventilation, vos ouvertures.

PACT HD vous propose :

- d'analyser votre situation énergétique,
- de vous recommander certaines solutions,
- d'en étudier et de rechercher les financements.

les travaux peuvent faire l'objet de subventions élevées, grâce :

- à l'État : le dispositif de l'ANAH complété par le programme Habiter Mieux,
- au Conseil général du Morbihan,
- à Pontivy Communauté,
- et à Proquivis (Crédit Immobilier).

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

Pontivy Communauté peut accorder des aides, sous conditions des ressources, pour la réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectifs jugés non acceptables.

Vous êtes propriétaire d'un logement locatif ou d'un bâtiment vacant...

Vous possédez un ou plusieurs logements locatifs et vous envisagez d'y réaliser des travaux.

Avec vous, nous élaborons votre projet.

Nous vous proposons une assistance sur l'ensemble des étapes nécessaires :

- analyse du bâtiment et étude thermique,
- définition du programme de travaux,
- étude financière et fiscale.

Nous vous aidons à financer vos travaux :

- recherche, estimation et constitution des demandes de financement,
- suivi du paiement des subventions.

Vous rencontrez un problème de mobilité...

Vous souhaitez rester autonome dans votre logement le plus longtemps possible et vous envisagez de réaliser des travaux d'adaptation...



Avec vous, **nous élaborons un projet adapté à vos besoins** dans le cadre des dispositifs existants (Maison Départementale de l'autonomie, Centres Locaux d'Information et de Coordination, relais gérontologiques...):

- visite à domicile, évaluation des besoins,
- conseils techniques,
- définition du programme de travaux.

Nous vous aidons à financer vos travaux :

- recherche et estimation des financements : subventions, conseils fiscaux, prêts,
- constitution et dépôt de votre ou de vos dossiers,
- suivi du paiement des subventions.

Adapter votre logement, c'est aussi le valoriser.